



Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle - État d'avancement au 15 octobre

Objectifs et enveloppes 2023

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 30 mars 2023 a territorialisé l'objectif ministériel de 11 000 logements. Cet objectif est composé de **3 960** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 840** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 200** prêts locatifs sociaux (PLS). L'enveloppe budgétaire pour atteindre ces objectifs s'élève à 46 130 161 € en tenant compte de l'enveloppe sobriété foncière dimensionnée pour 1 510 logements (PLAI/PLUS).

L'objectif 2023 pour les **PLAI adaptés** s'élève à **299**, accompagné d'une enveloppe de 4 957 120 €.

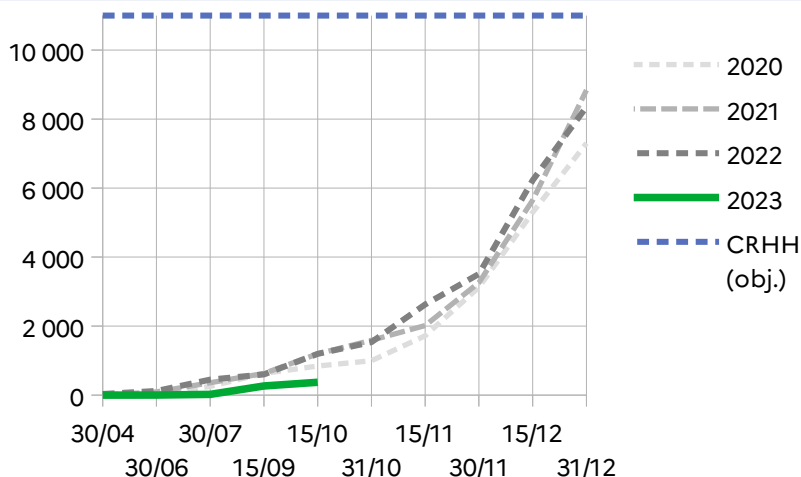
En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe de 2,2 M€ est disponible pour un objectif d'opérations de réhabilitation lourde/rénovation énergétique de 366 logements.

État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAII/PLUS/PLS

Au 15 octobre, 27 dossiers sont agréés pour 372 logements locatifs sociaux, soit 3,4 % de l'objectif (10,2 % en 2021 et 9,9 % en 2022).

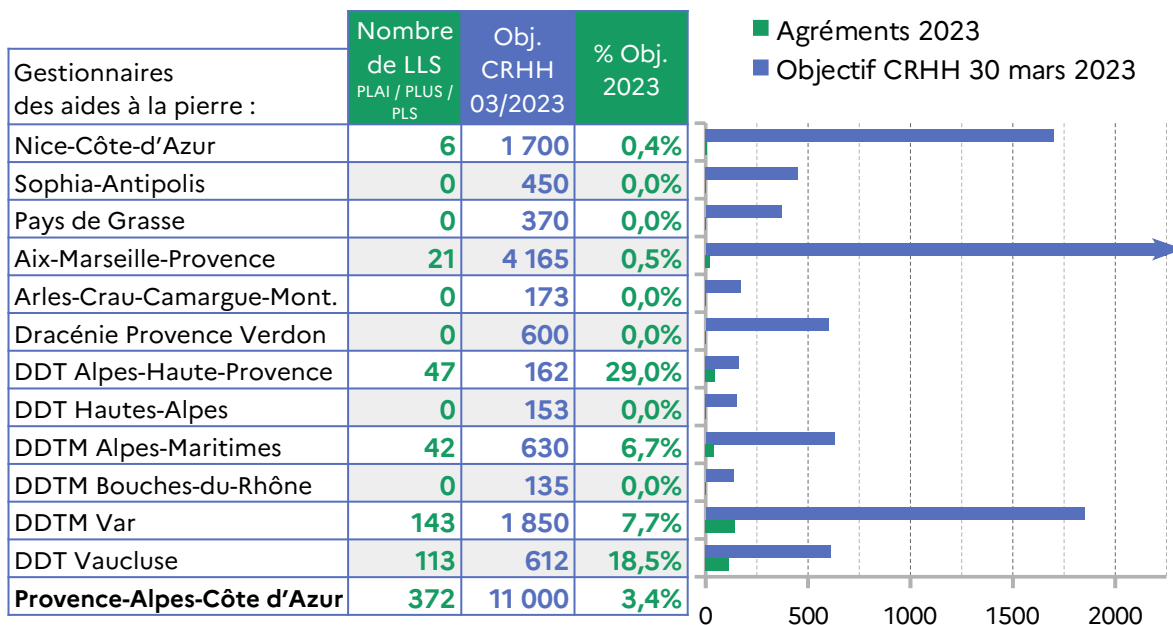
Par ailleurs,
- 149 dossiers sont programmés pour 3707 logements,
- 35 dossiers sont en instruction pour 707 logements.



État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAII/PLUS/PLS

L'appropriation du nouvel outil (SIAP) en 2023 a pu entraîner des retards de saisie chez les bailleurs.



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 octobre 2023

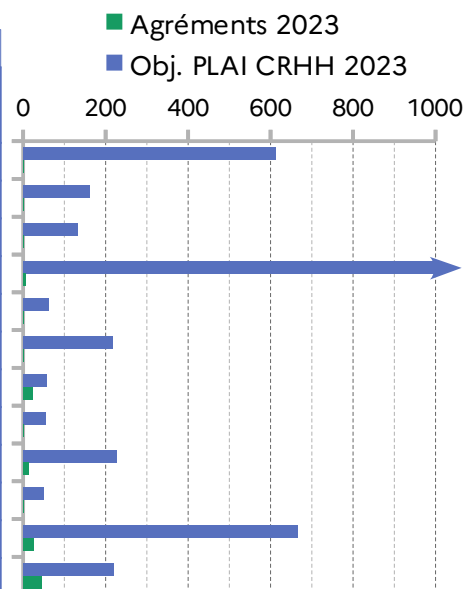
Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 15 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)

	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2023	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2023	PLS agréés	Objectif 2023
MET NCA	0	0%	0	0	0%	6	2%
CA SA	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA PG	0	0%	0	0	0%	0	0%
MET AMP	6	0%	0	9	0%	6	1%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	23	40%	0	24	33%	0	0%
DDT 05	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 06*	13	6%	1	21	8%	8	6%
DDTM 13	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDTM 83	25	4%	1	28	3%	90	24%
DDT 84	45	20%	5	68	25%	0	0%
PACA	112	3%	7	150	3%	110	5%



Programmation 2023

Les intentions (projets proposés) des organismes de logement social (OLS) sur la plateforme SIAP représentent **6 445** logements (289 dossiers) au 15 octobre. Ces intentions représentent 59 % de l'objectif de 11 000 (85 % en 2021, 77 % en 2022).

Au 15 octobre, 149 opérations sont en attente de dépôt de dossiers (3 707 logements), et 35 dossiers (707 logements) sont en instruction. Avec les 27 dossiers engagés, 4 786 logements sont ou ont passé l'étape d'accord de programmation dans le SIAP, soit 43,5 % (contre 17 % en 2022 et 18 % en 2021).

Les enveloppes pour les subventions État

En 2023, le montant moyen de subvention pour un PLAI est porté à 10 000 €/lgt. (+200 € par rapport à 2022)

La prime en acquisition-amélioration (A-A) pour les PLAI et PLUS, est étendue pour les opérations en démolition-reconstruction (D-C)

Une prime régionale issue de l'AAP "Confort d'été" peut s'ajouter aux primes A-A.

La prime nationale pour les opérations issues du DPU en communes carencées est reconduite.

	Enveloppe CRHH		Consommation des AE	
	FNAP 479	FNAP 480	FNAP 479	FNAP 480
calcul sur la base de 10000€/PLAI pour le FNAP 479 et 18630€/lgt-ordinaire et 7480€/lgt-structure pour le FNAP 480	Opérations nouvelles	PLAI adaptés	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	6 120 000 €	860 930 €	0 €	0 €
Sophia-Antipolis	1 620 000 €	204 930 €	0 €	0 €
Pays de Grasse	1 330 000 €	167 670 €	0 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	15 000 000 €	1 573 100 €	60 000 €	0 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	620 000 €	157 080 €	0 €	0 €
Dracénie Provence Verdon agglom.	2 160 000 €	242 190 €	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	580 000 €	74 520 €	271 500 €	0 €
DDT Hautes-Alpes	550 000 €	74 520 €	0 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	2 270 000 €	298 080 €	133 400 €	18 630 €
DDTM Bouches-du-Rhône	490 000 €	55 890 €	0 €	0 €
DDTM Var	6 660 000 €	875 610 €	301 500 €	18 630 €
DDT Vaucluse	2 200 000 €	372 600 €	431 500 €	93 150 €
Total	39 600 000 €	4 957 120 €		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	46 129 800 €	4 957 120 €	1 197 900 €	130 410 €